

CSE dans la communauté

La Minerve – Éveil féminin

Horaire des présentations 2009

Date	Sujet de la conférence	Suivi	Intervenant
28 janvier 2009	Quand penser à l'hébergement ?	Atelier	Line Pagé, Technicienne en loisirs
25 février 2009	Une maison sécuritaire	Atelier	Ergothérapeute
25 mars 2009	Prévenir les abus et demeurer à domicile en toute sécurité	Atelier	Corporation prévoyance envers les aînés
29 avril 2009	Comment aider une personne en perte d'autonomie ?	Atelier	Kathleen Gagnon Psycho éducatrice
27 mai 2009	Mourir à domicile	Atelier	Palliaco
Les mercredis – 9h30 Salle communautaire			

LES MEMBRES DU CLUB PLEIN AIR DE LA MINERVE mettent encore cette année l'épaule à la roue pour planifier des activités permettant de profiter de notre belle nature minervoise. Il nous fait plaisir de vous inviter à profiter de toutes nos pistes de skis de fond et de raquettes au cœur du village, mais aussi dans le nouveau développement du chemin Poupart avec en partenariat avec la municipalité. Cette nouvelle zone d'activités plein air vous offre des sentiers de marche, de skis et de raquettes; et le site en vaut le déplacement ! Les cartes d'accès à ces sites sont en vente chez Bruneau et frères à des coûts vraiment raisonnables. Il est important et obligatoire de se les procurer car elles viennent couvrir les frais d'entretien des pistes (réparation de machineries, installation de signalisation, essence, etc...). Pourquoi ne pas offrir des cartes d'accès en cadeau pour le temps des Fêtes. Voilà un cadeau qui rend l'utile à l'agréable et par le fait même encourage et remercie les bénévoles du club, qui chaque année donnent de leur temps parce qu'ils croient en cette mission plein air; UN GROS MERCI à vous tous ! Nous tenons également à remercier tous les propriétaires qui permettent le passage des pistes sur leur terrain, sans leur générosité, notre mission sportive ne serait pas la même ; merci ! À vous tous ! Finalement, nous vous rappelons que le 50^e Carnaval de La Minerve aura lieu les 13-14 et 15 février 2009. Une programmation détaillée sera disponible prochainement chez les commerçants du village.

(3.1)

LE CLUB DE MOTONEIGES "LES MARAUDEURS" TIENDRA SA SOIRÉE SPAGHETTI À VOLONTÉ LE SAMEDI 21 FÉVRIER 2009 À LA SALLE COMMUNAUTAIRE À COMPTER DE 17H30. IL Y AURA DANSE, PRIX DE PRÉSENCES ET PERMIS DE LA S.A.Q.

**Prochaine assemblée régulière du conseil,
le 2 février prochain à 20 h**

Louise David pour le conseil municipal

Bulletin municipal

Site Internet : www.municipalite.laminerve.qc.ca

Courriel : bureau@municipalite.laminerve.qc.ca

Tél.:819-274-2364 fax:819-274-2031

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2009

Volume 20 numéro 1

ADMINISTRATION

IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2009

Une taxe foncière générale de 0,5986\$ du cent dollars d'évaluation, répartie de la façon suivante: 0,51\$ du cent dollars d'évaluation comme foncière générale et 0,0886\$ du cent dollars d'évaluation pour les services de la Sûreté du Québec, sur une évaluation imposable de 310 093 000\$ pour l'année 2009, soit et est, par les présentes, imposée sur tous les biens-fonds imposables pour rencontrer les dépenses prévues et imprévues telles qu'indiquées au budget 2009.

Il est résolu de renouveler la marge de crédit de 400 000 \$ à la Caisse Populaire Desjardins de Labelle – Nominique

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Acceptation de l'offre présentée par le Centre Canin Ménard pour l'année 2009, pour le forfait de 4 patrouilles annuelles et plus, au montant de 420\$, plus les taxes applicables.

La Municipalité tient à informer la population que lors de sinistres (panne d'électricité, occlusion de route....) La salle communautaire sera ouverte en tout temps, une personne sera présente en permanence pour accueillir les gens.

Une entente entre Hydro-Québec et la Municipalité pour la prise en charge sans frais de deux génératrices, qu'elle pourra utiliser selon la demande.

Monsieur Stephen Potts est engagé à titre de capitaine du Service d'Incendie et Monsieur Serge Proulx est nommé à titre de lieutenant pompier du Service d'Incendie.

TRANSPORT

Adoption Du Règlement Numéro 519 Concernant La Tarification Du Déneigement Pour l'année 2009

- a) 151 \$ par unité d'évaluation avec bâtiment ;
- b) 151 \$ par unité d'évaluation avec bâtiment agricole ;
- c) 112 \$ par unité d'évaluation avec bâtiment non desservie ;
- d) 112 \$ par unité d'évaluation sans bâtiment ;
- e) 112 \$ par unité d'évaluation sans bâtiment agricole ;

Renouvellement, pour l'année 2009, le protocole d'entente avec Transport Adapté et Collectif des Laurentides pour le Service de transport adapté sur le territoire de la Municipalité de La Minerve, la quote-part pour l'année 2009 est de 2,40 \$ par résident.

Règlement numéro 522 concernant la tarification pour les exploitants de gravière et de sablière: Suite à une de la loi sur les compétences municipales, les municipalités locales sur lesquelles se trouve des carrières ou des sablières doivent en tarifier le transport au taux de 0.50 ¢/tm pour l'établissement d'un fonds dédié à des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport des substances assujettis. Les exploitants de sites d'extraction devront dorénavant produire 3 déclarations annuelles et verser les montants requis à la Municipalité.

Une demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs pour permettre à la Municipalité d'exploiter une sablière sur les lots 3 et 4 du Rang III, Canton Loranger (Nomingue) a été faite. Ainsi qu'une demande de bail pour permettre l'exploitation. Les assurances Jones Rousell inc. sont mandatées pour la fourniture d'une caution maximum de 40 000\$ pour le certificat d'autorisation de l'exploitation de la sablière.

Achat de six (6) pneus rechapés pour la niveleuse John Deere 2007, de Service de pneus Sarrazin pour un montant de 5 848.20 \$, plus les taxes applicables .

Considérant que la Municipalité entend procéder au déplacement d'une partie du chemin Gougeon, il est résolu de mandater Me Janelle, notaire pour préparer l'acte notarié, pour l'achat de 5 parcelles de terrain.

HYGIÈNE DU MILLIEU

Règlement Numéro 518 Relatif à l'utilisation de l'eau potable en provenance de l'aqueduc municipal et à l'exonération de responsabilités pour des dommages à un immeuble.

Règlement numéro 520 imposant une compensation annuelle aux propriétaires pour le service de la cueillette des ordures pour l'année 2009

Ces règlements étant volumineux, vous pouvez les consulter à notre bureau durant les heures d'ouverture de 8h à 17h du lundi au vendredi.

URBANISME

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 515 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 380 VISANT À DÉFINIR UN CADRE NORMATIF CONCERNANT LES QUAI S PRIVÉS ET COMMUNAUTAIRES

RÈGLEMENT NUMÉRO 516 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 380 AFIN DE MODIFIER L'USAGE PERMIS DANS LA ZONE AGROFORESTIÈRE.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 521 AYANT POUR OBJET LA VÉRIFICATION ET LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 523 CONCERNANT LA CUEILLETTE DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES RECYCLABLES.

Ces règlements étant trop volumineux vous pouvez les consulter à notre bureau du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Monsieur Yves Séguin directeur du Service d'Urbanisme et madame Michèle Archambault sont autorisés à l'application des règlements municipaux et à entreprendre s'ils le jugent nécessaire les poursuites pénales contre tout contrevenant à ces mêmes règlements, le conseil les autorise par le fait même à délivrer des constats d'infraction.

Avis de motion et projet de règlement numéro 524 modifiant le règlement de zonage 380 dans le but de revégétaliser en bordure des plans d'eau et à modifier la grille des spécifications et des usages pour la zone Va-51.

Le réseau BIBLIO Laurentides a réalisé une étude d'opportunité visant la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale et le Conseil accepte le contenu de la 3^e version de l'étude d'opportunité présentée.

DIVERS

La Maison des Jeunes de La Minerve tiendra son assemblée générale annuelle jeudi le 29 janvier 2009. Celle-ci aura lieu à 19 h à la Maison des Jeunes au 123 chemin des Fondateurs. Depuis cette année, nous vendons des cartes de membres qui permettent aux membres de participer activement lors de l'assemblée (droit de vote). Vous êtes donc tous invités, membres et non-membres à venir assister à cette assemblée générale. Nouveauté cette année à la Maison des Jeunes, nous ferons la collecte de bouteilles au Marché Bruneau et Frères du 15 décembre au 15 janvier. Vous rapportez vos bouteilles vides et dites qu'elles sont pour la MDJ, les fonds seront amassés directement à la caisse. Vous pouvez aussi les déposer sur la galerie à la Maison des Jeunes au 123 chemin des Fondateurs. Les jeunes du village vous remercient de votre grande générosité.

Élections municipales du 1^{er} novembre 2009

Nous vous rappelons que depuis juin 1999, les propriétaires uniques d'un immeuble et les occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui ne sont pas domiciliés sur le territoire de la municipalité et qui désirent être inscrits sur la liste électorale municipale, doivent transmettre une demande écrite en ce sens à la municipalité. Comme le prévoit la LERM(article 55.1) la demande d'inscription ou la procuration " prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée".

Nous vous rappelons que les personnes intéressées à faire parti du C.C.U. (Comité Consultatif en Urbanisme) sont priées de faire parvenir un c.v. et une lettre expliquant les motivations de candidatures au bureau municipal à l'attention de Michèle Archambault, secrétaire du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Soirée spéciale pour les parents d'ados

Dans le cadre du projet en prévention de la criminalité de la MRC des Laurentides, le Groupe JAD offre à tous les parents d'ados de la Municipalité de La Minerve, une soirée atelier ayant pour thème "La prévention de la violence chez les jeunes". Madame Joëlle Rivard, intervenante vous accueillera à la salle communautaire le 17 février prochain de 19h à 21h.